

INVENTAIRE RÉALISÉ PAR :

Description générale du fonds

A. Identification

Référence : BE_CPCP_COL_TRACT_CDH

Nom : Collection des imprimés électoraux du cdH

Dates : 2003-2019

Niveau de description : Fonds

Importance : 937 imprimés électoraux (en régulière augmentation)

Support : Papier – Version numérisée visualisable prochainement sur le catalogue en ligne du centre d'archives du CPCP (www.archives-cpcp.be)

B. Histoire du producteur et des archives

B.I. Histoire du producteur

Le centre démocrate Humaniste est un parti politique fondé le 18 mai 2002. Il est issu du PSC (Parti Social Chrétien), fondé en 1945, qui rejetait tant le capitalisme libéral que la philosophie socialiste de la lutte des classes pour baser sa doctrine sur le personnalisme, développé dans les années trente par le Français Emmanuel Mounier. Ce courant de pensée défend l'inaliénable dignité de l'homme et insiste sur sa dimension collégiale.

Aux élections régionales et législatives de 1999, le Parti connaît une crise, due à deux faits externes mais extrêmement médiatisés : l'Affaire Dutroux et la crise de la dioxine. Cela conduit le PSC à rejoindre l'opposition à tous les niveaux de pouvoir. C'est dans ce contexte extrêmement difficile que Joëlle Milquet, succédant à Philippe Maystadt, accède à la présidence du PSC le 15 octobre 1999 avec comme mission principale la rénovation du Parti. Dans cette optique, le Congrès PSC du 9 juin 2001 approuve la Charte de l'Humanisme démocratique qui concrétise la volonté d'un nouveau projet politique visant à trouver une alternative à l'individualisme et au matérialisme contemporain.

Le 18 mai 2002, au terme d'un long processus de discussion mené par Joëlle Milquet dans tous les arrondissements, le congrès du PSC adopte les nouveaux statuts et la nouvelle dénomination du Parti : centre démocrate Humaniste (cdH) :

- Le terme « centre » fait notamment référence à la volonté du Parti de se situer au-delà du clivage gauche-droite et de constituer un lieu de rassemblement ouvert à tous.

- Le terme « démocrate » est à mettre en lien avec la volonté du Parti d'insister sur l'idée que la démocratie n'est pas figée dans une société où s'affirmer démocrate peut toutefois paraître superflu. Ainsi, dans cette optique, la préservation de la démocratie demande un apprentissage qui implique le respect des lois, valorise le respect des autres et appelle la participation de chacun. La formation de citoyens responsables à qui l'Etat fera confiance pour porter, seuls, ou dans le cadre d'associations, des projets qui permettent de construire une société plus juste, plus solidaire, s'avère donc un élément clé pour le Parti.
- Le terme « humaniste » fait référence à la volonté du Parti de placer l'humain au centre de ses préoccupations. Il s'agit non pas de l'individu qui vit indépendamment des autres ou du membre anonyme d'une collectivité écrasante mais bel et bien de la personne humaine considérée et respectée dans toutes ses dimensions : sociale, affective, culturelle, intellectuelle et spirituelle.

Le logo du Parti se compose de deux couleurs :

- La couleur orange qui fait le lien entre le passé et l'avenir du Parti en référence à la couleur emblématique du PSC.
- La couleur Terracotta qui évoque la terre des hommes ainsi que le sud, berceau des premiers démocrates et des premiers humanistes.

Le Parti s'organise en trois niveaux : le niveau national, le niveau des arrondissements et le niveau local. Chacun de ces niveaux dispose de ses instances de décision, d'exécution et d'animation politique. Au niveau national, le Parti exerce à travers ses organes de décision un ensemble de compétences parmi lesquelles notamment : l'élaboration du manifeste du Parti et du programme électoral, l'élaboration des listes électorales et la proposition des Ministres et des Secrétaires d'État dans les différents exécutifs ou encore l'élaboration des directives internes, des lignes politiques générales et la stratégie du Parti.

Les principaux organes de décision du cdH sont :

- La Présidence et les vice-présidences :

Le Président du Parti prépare les décisions du Parti et la stratégie politique, mène les négociations, représente le parti et en est le premier porte-parole. Il procède à la désignation des Ministres et Secrétaires d'État au sein des exécutifs. Il prépare, préside et propose l'ordre du jour du Bureau politique et du Comité restreint. Depuis sa fondation, le cdH a été présidé par Joëlle Milquet (2002-2011), Benoit Lutgen (2011-2019) et Maxime Prévôt (2019 -). Traditionnellement, le président est élu dans les six mois qui suivent l'élection des membres de la Chambre. Il y a respectivement un premier et un second vice-président : un homme et une

femme. L'un est domicilié dans l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde et l'autre en Région wallonne.

- Le Secrétariat général :

Le Secrétaire général assure, sous l'autorité du Président, la gestion courante du Parti. Il est responsable de l'organisation générale du Parti et de ses instances internes ainsi que de la coordination interne des services. Il coordonne les différents départements du Parti et est, à ce titre, responsable du suivi de l'ensemble des décisions relatives à l'organisation et à la gestion du Parti.

- Le Comité restreint :

Le Comité restreint est composé du Président, de deux vice-présidents, des ministres fédéraux, communautaires et régionaux et des chefs de groupe fédéraux, communautaires et régionaux. Il coordonne et gère la vie parlementaire et ministérielle quotidienne en se réunissant chaque fois que la situation politique le nécessite.

- Le Bureau politique :

Le Bureau politique est composé des membres du Comité restreint, de tous les parlementaires et de tous les présidents d'arrondissement, d'un représentant des asbl des aînés, des femmes et des jeunes du Parti, du secrétaire politique, du secrétaire général, de l'administrateur général et du Bureau de l'Assemblée générale. Le Bureau politique est l'organe de décision hebdomadaire du Parti. Il décide de la stratégie du Parti et établit, sur proposition du Président, des directives précises relatives à la constitution des listes électorales, aux positions politiques du parti ou encore au lancement d'activités.

- L'Assemblée générale :

L'Assemblée générale, qui se tient au moins trois fois par an, est composée du Bureau politique et de tous les mandataires communaux et provinciaux. L'Assemblée générale prend des décisions sur la stratégie du Parti par rapport aux institutions locales. Elle coordonne les actions et prises de décision entre le niveau local et les autres niveaux de pouvoir.

- Le Congrès national :

Le Congrès national, qui se réunit en théorie au minimum deux fois par an, est composé de tous les membres du Parti. Ses réunions sont ouvertes à tous les citoyens intéressés. Il se prononce sur les grandes options du Parti et sur les programmes généraux ou particuliers, matière par matière, qui lui sont soumis par le Bureau politique.

B.II. Histoire des archives

Les imprimés électoraux du cdH repris dans cette collection ont été collectés par le centre d'archives et de documentation du CPCP dans le cadre des différentes élections suite à un appel au versement introduit auprès du parti et des différents candidats.

Ces imprimés électoraux sont conservés au sein du centre d'archives et de documentation du CPCP situé au sentier du Gorla n°2 à Louvain-la-Neuve.

C. Contenu et structure

C.I. Portée et contenu

Cette collection se constitue de plusieurs centaines d'imprimés électoraux s'étalant sur une période allant de 2003 à 2019. On y retrouve aussi bien des courriers adressés aux électeurs personnellement par un candidat que des prospectus reprenant les listes de candidats PSC ou encore des imprimés présentant différents points des programmes électoraux.

En consultant ce fonds le chercheur pourra ainsi avoir un bon aperçu de la stratégie électorale mise sur pied par le cdH au cours des différentes élections belges par le biais de l'utilisation des imprimés électoraux adressés aux électeurs belges.

C.II. Tri et éliminations

Il a été décidé de conserver au maximum deux exemplaires de chacun des imprimés électoraux. Suivant cette décision certaines éliminations de documents sériels ont été opérées.

C.III. Accroissements

Le fonds inventorié n'est pas fermé. Un accroissement régulier est prévu notamment dans le cas où de nouveaux imprimés électoraux nous seraient versés et dans le cadre des futures élections belges.

C.IV. Mode de classement

Après une analyse des différents types d'imprimés électoraux conservés, nous avons décidé d'adopter une structure de classification sur base des différentes élections belges.

D. Consultation et utilisation

D.I. Condition d'accès

Les archives sont publiques. La consultation est libre avec l'accord de l'archiviste.

D.II. Conditions de reproduction

Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et tarifs en vigueur au centre d'archives et de documentation du CPCP sont d'application.

E. Sources complémentaires

E.I. Documents complémentaires

Les chercheurs intéressés par la stratégie électorale du cdH peuvent également se référer à notre collection des périodiques du cdH. Plus largement, ils peuvent consulter notre inventaire des archives du cdH sous la présidence de Joëlle Milquet (2002-2011).

F. Contrôle

L'inventaire a été réalisé en mai 2021 par l'historien-archiviste du Centre d'Archives et de documentation du CPCP : Thomas Smets. D'une manière générale, nous avons tenté de respecter les normes ISAD(G).

Inventaire de la collection des imprimés électoraux du cdH¹

001- Dossier des élections législatives du 18 mai 2003 2003	56 imprimés
002- Dossier des élections régionales et européennes du 13 juin 2004 2004	97 imprimés
003- Dossier des élections communales et provinciales du 8 octobre 2006 2006	168 imprimés
004- Dossier des élections législatives du 10 juin 2007 2007	75 imprimés
005- Dossier des élections régionales et européennes du 7 juin 2009 2009	49 imprimés
006- Dossier des élections législatives du 13 juin 2010 2010	54 imprimés
007- Dossier des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012 2012	37 imprimés
008- Dossier des élections régionales, législatives et européennes du 25 mai 2014 2014	128 imprimés
009- Dossier des élections communales et provinciales du 14 octobre 2018 2018	89 imprimés
010- Dossier des élections législatives du 26 mai 2019 2019	184 imprimés

¹ L'intégralité de ces imprimés électoraux ont été numérisés et seront visualisables prochainement sur notre catalogue en ligne (www.archives-cpcp.be). La collection s'accroît très régulièrement.